

SM

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE

OFFICE DE LA RÉSISTANCE

1^{re} Section
COMMISSIONS

DOSSIER N° III/10592

Mme Vve DEVIVIER, née
POTTIER Marie Louise
Rue Brixhe, 36
S P A

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre
posthume à Monsieur DEVIVIER Raymond, Joseph

né à Spa, le 22.9.22,
par la Commission de contrôle de Verviers,
en date du 24.5.48, en application des arti-
cles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le
Statut de la Résistance Armée.

M R DEVIVIER R.
était affilié au groupement P. A.

Le temps passé dans la Résistance est de 1 an 3 mois,
soit du 1.3.42 au 5.5.43 arrondi au mois
supérieur. A Bruxelles, le 27.6.49

POUR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE,
Le Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,

ATTESTATION POUR : 1° Ayant-droit;
2° Groupement;
3° O. C. M.;
4° D. G. P. M./III D.;
5° D. G. P. M.;
6°

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir.
En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en
établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration commu-
nale de sa résidence.

27622. - I.G.M./D.S.Gx. - 16.000 ex.

ACCEPTÉ
Date : 24-6-48

PROPOSÉ le :
pour
Ord. Nat. Croix Guerre
Méd. Rés. Méd. Cour
Vol. Guerre Méd. Evadé

N° d'ordre : III/10592
Volnummer : _____

Posthume
Sp. sab.

Groupement de résistance : Armée Belge des Partisans 9/14/0.14
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : + DEVIVIER
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : 1 Raymond Joseph Hector
Voornamen :

Domicile : Spa
Adres :

Lieu et date de naissance : Spa, le 22 septembre 1922
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : Belge
Nationaliteit :

Etat civil : célibataire
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : numéro (décédé)
N° der eenzelfgheidskaart :

Grade et position militaire : parti le 10/5/40 dans le parti des C.R.A.B.
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : musicien
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : Lettier Marie Louise / ep: Duvion Joseph / épouse Lettier Marie Louise
Burgerlijke rechthebbenden in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance : sep 40
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) : sep 40 7 9 5 V.
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

mars 1942 Armée Belge P.A.

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : St Léonard et Cladelle
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangnissen (datums) : de Dup

du 1/1/43 au 5/5/43

N° de la carte du groupement (si possible) : numéro
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupement ? Robert Decorf
Door wie is U aangeworven in de groepering :

Front de l'Indépendance

Section locale de SPA

SECRETARIAT :

12, Boulevard Renier

TÉLÉ :

Amicale P.A.

Spa, le 25. XI. 48

Au c/ René Adam
Secrétaire National P.A.
Bruxelles,

26/11

Envoyer un télégramme de condoléances

Cher camarade,
Très douloureusement surpris
de l'annonce de la mort de
notre camarade HECTOR
DESVIRES - HECTOR
DESVIRES - HECTOR
de compagnie Raymond Desvires -
fusillé par les Allemands à la citadelle de Liège en mars 1943.

Le secrétariat
National P.A.

Le comité local de Spa a le
peu pénible devoir de vous annoncer le décès du
commandant
de compagnie Raymond Desvires fusillé par les
Allemands à la citadelle de Liège en mars 1943.
L'enterrement aura lieu ce samedi
à 8h 45, rue du Marché 15 à Spa.

Daté le
26-11-48

par Odou

Amicale P. A. 107, G. 11
Section locale - Spa
Le Secrétaire,

Robert Beaufort

21 janvier 48

Pens/21962/HP/RA

M.^e Louise Devivier Pottier
17 rue du Marché
Spa

Chère Madame,

Notre ami, Leblanc de Verviers m'a transmis votre lettre dont j'ai pris connaissance. Excusez-moi si je me permets de vous poser quelques questions qui doivent me permettre d'intervenir en votre faveur si possible.

- 1) Votre fils était-il le soutien de ces parents?
- 2) Avez-vous encore des enfants chez vous qui travaillent?
- 3) Quels sont vos revenus par mois en ce moment?
- 4) Avez-vous des propriétés qui rapportent un revenu?
- 5) La maison que vous habitez est-elle vôtre?
- 6) Veuillez nous communiquer le n° du dossier de pension invalidité.

En espérant vous lire sous peu, recevez, chère Madame, mon salut fraternel.

Le Secrétaire National,

AMICALE
affiliée à l'Union Nationale de la Résistance

Régional 0.14 - Section locale de SPA

Spa, le 17 Janvier 1948

Commandant

Le Gouvernement viens de diminuer -
fortement la pension des Parents de nos
pauvres martyrs et cette loi inique nous
touchent très durement,

Voici en quelques mots notre situation et
vous pourrez en juger. Mon mari est
agé de 79 ans et toujours souffrant de-
puis la mort tragique de notre pauvre
enfant. Quand à moi ayant été très
malmenée et emprisonnée en même
temps que mon fils, je suis incapable
de travailler encore à quelque ce soit.

On ont nous alloue généreusement
2190 fr. tous les trois Mois depuis le 2-
couvant. Je me demande en vérité ce
que nous allons devenir avec cette pension
de misère. Voici des Mois que j'attends
des nouvelles concernant le pourcentage
d'invalidité qu'on va daigner m'accorder
nous comme Louise Anne je ne vois rien
venir. Mon fils commandant et
fondateur de la compagnie Staline du
corps des Partisans 080 n'a pas mar-
chardier ni ses peines, ni sa belle-
jeunesse, pour sauver son pays
Pourquibis faut-il que ses représentants
obligent des vieux Parents qui ont tout
perdus, tout sacrifié au noble idéal

de leur cher Fils à protester contre le
 sort injuste qui leur est réservé.
 Commandant aidez nous à faire valoir
 nos droits en souvenir du jeune G. de
 la compagnie Staline fusillé à la cita-
 delle de Liège le 5 Mai 1943
 En son nom, et au nôtre nous vous
 disons merci.
 Recevez commandant l'assurance de
 notre entier dévouement à la cause
 fraternelle.

M^{lle} Louise Derivier Pottier
 rue du marché 17 Spa

Verviers le 19.7.48.

Monsieur Adam, Revi
 Secrétaire National
 de l'A.B.P. - Bruxelles



transmis au Secrétaire National de l'A.B.P. avec avis très favorable.
 Je déclare que ces personnes sont dans une situation malheureuse
 et qu'ils se débattent dans un état voisin de la ruine totale.

CAMILLE LEBLANC
 SECRÉTAIRE RÉGIONAL
 DE L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS

Chutout.

COMMUNE

DE

Apa

N°

5H

OBJET :

DÉCÈS D'UN MILITAIRE EN CONGÉ

N° Transmis à mon Colonel,

, le 19

Le Commandant du district militaire,

A Monsieur le Commandant du district militaire à

ÉTAT CIVIL

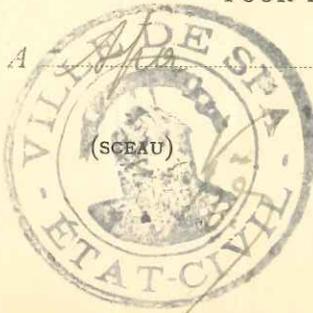
Article 20 du règlement pour les permissionnaires et les réservistes

EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

du nommé
milicien de la levée de appartenant
au Régiment de
en congé illimité à

L'an mil neuf cent quarante-trois, le cinq
du mois de mai est décédé à Siede 4 (Citadelle)
Devivier Raymond Joseph Hector
fils de *Michel Guillaume Hector*
et de *Pottier Marie Louise* domiciliés à *Apa rue Brixhe 36*

POUR EXTRAIT CONFORME :



L'Officier de l'Etat Civil,

19/6/1906
Devivier R.

No 750. c — Imprimerie Administrative des Communes, BALSACQ-TILMANT, à Luttre.

Certificat de bonne Conduite, Vie et Mœurs, et Nationalité

COMMUNE DE SPA SIGNALEMENT

Agé de _____ cent.
 Taille d'un mètre _____ cent.
 Cheveux _____
 Front _____
 Sourcils _____
 Yeux _____
 Nez _____
 Bouche _____
 Menton _____
 Visage _____
 Barbe _____
 Signes particul. _____
 Signature de l'intéressé _____

Le Bourgmestre de la commune de SPA, province de Liège, certifie que

Monsieur **D E V I Y I E R, Raymond Joseph Hector,**
 célibataire de nationalité **belge**

~~né à Spa le 22 septembre 1922~~
fusillé à Idée le 5 mai 1943.
 le fils de **Michel Guillaume**

Hector et de **POMTIER Marie Louise**

exerçant la profession de **metotien état** et de bonne conduite, vie
 et mœurs et qui **11** habite cette commune depuis **sa naissance,**

Rue Bryxhe No 36 rue

Condamnations criminelles encourues dans les
 20 années précédentes :

Condamnations correctionnelles de plus de 5 ans
 ans encourues dans les 10 années précédentes :

Condamnations correctionnelles de moins de 5
 ans encourues dans les 5 années précédentes :

Condamnations de Police encourues dans
 l'année précédente :



SPAS, LE PROCUREUR GÉNÉRAL
L'ADMINISTRATEUR
Maurice

OBSERVATIONS

Carte d'identité no **21846**
 délivrée à Spa

- Déclaré sur papier libre :
- a) ~~Par~~ l'intéressé constaté par son certificat de naissance
 - b) ~~Par son~~ certificat de naissance
 - c) Affaire militaire.
 - d) ~~Dommages de guerre~~

L'intéressé jouissait de ses droits civils & politiques

Le Bourgmestre certifie qu'il n'est pas à sa connaissance, que la personne désignée d'autre part, ait manqué à ses devoirs de citoyen pendant l'occupation ennemie.

Fait à Spa, le **9 AVRIL 1947**
 Le Bourgmestre, *[Signature]*

Je soussigné, DECERF Robert, 13 rue Cockerill Spa, ex-commandant de la compagnie Staline du Corps 080 de l'Armée belge des Partisans certifie que le nommé DEVIVIER Raymond a eu une conduite exemplaire sous l'occupation. Ce camarade, mort en brave à la Citadelle de Liège, était le fondateur de la compagnie Staline. Enrôlé à l'A.B.P. en mars 1942, et désigné comme chef du groupe de Spa, Raymond, après divers coup de mains contre des collaborateurs, décida, après accord avec ses chefs, d'abattre le Colonel OUVRELOO, traître à la solde de l'ennemi ainsi que sa maîtresse la veuve Becker, soupçonnée d'espionnage. C'est à cette occasion que le groupe local fut baptisé compagnie Staline. Ces faits se passaient le 1 mai 1942. Par la suite Raymond commanda encore de nombreux sabotages ainsi que des réquisitions de timbres. Ce fut également lui qui abattit le traître HAINAULT, bourgmestre ersatz et l'un des principaux chefs rexistes ver-viétois.

Certifié conforme à la vérité.

A Spa, le 20 août 1946.

Robert Decerf

Robert DECERF

Coll. compagnie du 4/1/43 au 15/8/43.

Vu pour légalisation de la signature
de M. Robert Decerf

SPA, le 21/8/46.

Le Bourgmestre,

Decerf

3/8/1948.

Monsieur Alfred LEGRAND
257, rue St. Gilles
LIEGE.

OI3/22766/LM/EM.

Cher Ami,

Comme convenu je t'envoie une copie de la biographie de notre ami DEVIVIER Raymond. Je joins également une copie d'une attestation délivrée par DECERF. Je te prie de prendre connaissance sans toutefois faire mention des noms qui y figurent.

Bien amicalement;

Le Secr. nat. adj.

E. MINNAERT .

6.3.1952.

38, rue du Taciturne
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A.P.M.

BRUXELLES.

XXXXXX

EPF.10592

Messieurs,

Faisant suite à votre note du 25.7.1952; réf :
ASC/1940/4539/L 81, nous vous faisons savoir que le nommé
DEVIVIER Raymond, J.H. a fait partie de notre groupement
depuis mars 1942.

Lors de son arrestation, alors qu'il était en
service commandé, il s'est sauvé après avoir abattu 2 Feld-
gendarmes, dont l'un mortellement. Il a été retrouvé blessé
par une patrouille boche et conduit le I.I.1943 à la prison
St.Léonard à Liège puis à la Citadelle, où il a été fusillé
le 5.5.1943.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre
considération distinguée .

Le Liquidateur National,

R.ADAM.

MINISTÈRE DES FINANCES

Bruxelles, le
3, Avenue Galilée.

DIRECTION GÉNÉRALE DES PENSIONS
Administration des Pensions
Militaires

25-7-1952

10592

3e Direction- 8e Bureau

Monsieur,

Att. / 1940 / 4539.1.6.81

Le nommé *DEVIVIER Raymond Joseph Leclor*
né le *22-9-1922* à *Spa*
décédé le *5-5-1943* à *Siege (fusillé)*
arrêté le *1-1-1943* *F.I. P.A. Corps 014.*
aurait appartenu à
Attestation délivrée par : *Gendarmérie de Spa*
Adresse des ayants droit : *17 rue du Marché à Spa*

Je vous saurais gré de me faire savoir si le fait est exact et me faire connaître :

- 1) Motifs et circonstances dans lesquelles il fut arrêté;
- 2) Circonstances dans lesquelles il a été abattu;
- 3) Si l'intéressé était en service commandé au moment des faits signalés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
l'assurance de ma considération distinguée.

Front de l'Indépendance
Partisans Armés
38. rue du Commerce
Bruxelles

LE MINISTRE,
Par Délégation:
Pour le Directeur d'Administration,
Le Chef du Bureau,

8e B. 06.6/34 -500- 29-11-1951.

Membre de L'ARMEE BELGE DES PARTISANS, courtois et
soit, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier
des dangers auxquels il s'expose en accomplissant les tâches qui lui
sont dévolues : Diffusion de la presse clandestine & de tracts, récolte
de fonds pour le soutien des familles de nos camarades déjà tombés,
transport d'armes et de dynamite, sabotages divers et exécution de
plusieurs traîtres et dénonciateurs dans la région.- Lors de son arres-
tation, alors qu'il était en service commandé, il s'est sauvé après
avoir abattu 2 Feldgendarmes, dont l'un mortellement, il a été retrouvé
blessé par une patrouille boche et conduit le I.I.1943 à la prison St
Léonard à Liège puis à la C' où il a été fusillé le 5.5.1943.

En annexe : Acte de Décès.

DEVIIVIER
Raymond, Joseph, Hector

Spa, le 22 Septembre 1922

Belge

24 Janvier 1943

Bruxelles

Soldat

Partisan

Mars 1942

Inexistant sous l'occupation.

Néant

Néant

Française

sa mère :

POTTIER, Marie-Louise - domiciliée à SPA.-

Membre de L'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis Mars 1942,
il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier
des dangers auxquels il s'expose en accomplissant les tâches qui lui
sont dévolues : Diffusion de la presse clandestine & de tracts, récolte
de fonds pour le soutien des familles de nos camarades déjà tombés,
transport d'armes et de dynamite, sabotages divers et exécution de
plusieurs traîtres et dénonciateurs dans la région.- Lors de son arres-
tation, alors qu'il était en service commandé, il s'est sauvé après
avoir abattu 2 Feldgendarmes, dont l'un mortellement, il a été retrouvé
blessé par une patrouille boche et conduit le I.I.1943 à la prison St
Léonard à Liège puis à la C' où il a été fusillé le 5.5.1943.

Membre de L'ARMEE BELGE DES PARTISANS, courageux et actif, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès et à l'entière satisfaction de ses chefs. Lors d'une mission dangereuse, il s'est fait prendre par une patrouille boche qui l'a trouvé blessé (en voulant se sauver après avoir abattu 2 Feldgendarmes dont l'un mortellement) le 5.5.1943.- Il a été fusillé à la Citadelle de Liège le 5.5.1943.- Il a rendu de grands services à son pays et est tombé en brave en faisant son devoir.-

Spa, le 22 Septembre 1942

Belge

Soldat

Bruxelles

24 Janvier 1948.-

Partisan

Mars 1942

Inexistant sous l'occupation.

Néant

Néant

Française

sa mère :

POTIER, Marie-Louise - domiciliée SPA.-

Membre de L'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis Mars 1942, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant les tâches qui lui sont dévolues : Diffusion de la presse clandestine & de tracts, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos camarades déjà tombés, transport d'armes et de dynamite, sabotages divers et exécution de plusieurs tracts et dénonciateurs dans la région.- Lors de son arrestation, alors qu'il était en service commandé, il a été sauvé après avoir abattu 2 Feldgendarmes, dont l'un mortellement, il a été retrouvé blessé par une patrouille boche et conduit le 5.5.1943 à la prison St Léonard à Liège puis à la C' où il a été fusillé le 5.5.1943.

16.5.1952.

XXXXXXXXXX 38, rue du
Taciturno.

10592

*Classe au dossier
Duvivier Raymond (posthume)*

OIA.3I435

M. BOUFFIOUX Lucienne
70, avenue Legrand
LXELLES.

Chère Amie,

J'ai en effet demandé à Spa de vouloir bien me communiquer tous les éléments susceptibles d'aider à faire reconnaître les droits des cdes. de la Cie. Staline qui ont été fusillés. Comme je n'ai pas encore reçu ces renseignements, je pense qu'il serait utile que tu te mette néanmoins en rapport avec POTTIER Marie, mère de DUVIVIER Raymond et que tu agisses pour faire activer l'examen de ce dossier.

Dès que j'aurai des éléments nouveaux je ne manquerai pas de te les communiquer.

Amicalement,
Le Secrétaire National,

R. ADAM.

Le 8 Mai 1952

Cher Ami,

Tu m'as donné l'autre jour des indications relatives au dossier de POTTIER Marie A.D. de Vivier Raymond.

Tu m'as d'autre part signalé que tous les morts de la Compagnie "Staline" de Spa ne se voient pas reconnaître leur qualité de P.P. à titre posthume par la Commission d'Agréation de Verviers.

Tu me disais en outre que tu m'enverrais incessamment des documents à ce sujet.

Veux-tu me dire s'il faut intervenir en cette cause ou si tu as des nouveaux éléments qui pourraient m'être utiles.

Fraternellement,



Monsieur R. Adam
38, rue du Taciturne
Bruxelles

*Chère amie,
j'ai en effet demandé
à Spa de vouloir bien me
communiquer tous les éléments susceptibles
d'aider à faire reconnaître les droits de
côté de la c. Staline qui ont été félicités.
Comme je n'ai pas encore reçu ces renseignements
je pense qu'il serait utile que tu te hastes à m'en
en rapport avec Pottier Marie, mère de Vivier Raymond
et que tu agisses pour faire activer l'avis de la
Dis que j'aurais des éléments nouveaux à te
manquerais pas de te les communiquer
Affectueux
Lucienne*

8.5.1953.
XXXXXXXXXXXXX 33,
XXX r. du Taciturne.

Au Président de l'U.N.R. Armée
54, avenue Stalingrad

BRUXELLES.

EFF. 10592/LM.

Monsieur le Président,

Nous vous serions obligé de vouloir bien informer l'U.N.R. Armée de la situation qui est faite aux ayants-droit d'un groupe de Partisans, arrêtés et mis à mort, par l'ennemi au cours de l'occupation.

L'avocat que nous avons chargé de la défense des droits de ces Résistants, nous informe que le Commissaire de l'Etat chargé de l'instruction de ses dossiers lui a avisé que l'enquête était rendue difficile par suite de la mort de plusieurs témoins et qu'il ne pouvait, pour cela, prévoir la date à laquelle ces dossiers seront soumis à la Commission d'Agrégation.

Nous ne pouvons admettre cet argument et nous demandons à l'U.N.R. de saisir s'urgence de ce cas le Comité National de Défense .

Il appartient à notre avis, à l'ensemble des patriotes groupés au sein de ce Comité, de protester sur le fait qu'une série de Résistants et d'ayants-droit de Résistants, qui ont déployé dans les rangs de la Résistance, une activité certaine, qui a d'ailleurs valu à bon nombre d'entre eux l'exécution capitale, ne sont pas encore à ce jour reconnus.

Cette protestation soit surtout porter sur le fait que l'on tire argument de ces décès pour déclarer que l'enquête est difficile et que par conséquent elle sera, 9 ans après la libération, encore de longue durée .

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée .

Le Secrétaire National,

7 MAI 1953

POTTIER
DUVIVIER &
GROUPE DES PARTISANS DE SPA

Cher Ami,

J e suis intervenue à différentes reprises auprès de la Commission d'Agréation, ainsi qu'auprès du Commissaire de l'Etat RUTTEN, qui siégeait autrefois à Verviers et actuellement à Liège.

Je suis intervenue auprès du Ministère également afin d'obtenir que ces dossiers soient soumis à la Commission d'Agréation.

Le Commissaire de l'Etat RUTTEN me répond que l'enquête est toujours en cours et que, bien loin de pouvoir passer, ne fut-ce que le dossier POTTIER, il s'est vu contraint de joindre ce dossier à celui des autres membres du Groupement, et ne pourra donc le passer qu'avec tous les autres.

Il ajoute au surplus que l'enquête, étant rendue difficile par suite de la mort de plusieurs intéressés, il ne prévoit pas la date à laquelle ces dossiers seront soumis à la Commission.

Comme le Président de la Commission ne semble pas vouloir faire preuve d'autorité pour exiger que ces dossiers soient rapidement terminés, il ne me reste qu'à demander si, après le 10 Mai, le Groupement ne peut saisir le Comité d'action, de cette affaire pour qu'une protestation officielle soit faite. En effet, il ne s'agit pas pour nous de décider quant au fond de l'affaire, mais de faire protester sur le fait qu'une série de Partisans et Ayant-droit de Partisans, qui ont déployé une activité certaine - qui a valu d'ailleurs à bon nombre d'entre-eux l'exécution capitale - ne sont pas encore reconnus, et de protester surtout du fait que l'on tire argument de ces décès pour déclarer que l'enquête est difficile et que par conséquent elle sera longue.

J'aimerais avoir ton avis à ce sujet,

Bien amicalement

Monsieur R. ADAM
Secrétaire National de l'A.B.P.
38, rue du Taciturne
BRUXELLES



8 Janvier 1954.

33, rue du Tesciturne
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

33.16.45.
xxxxxx

EFF. ~~10595~~/LM.
10592

Monsieur RUTTEN -
Commissaire de l'Etat
14, Boulevard Piercot
LIEGE.-

Monsieur le Commissaire de l'Etat,

Notre groupement s'intéresse vivement à la suite qui sera donnée aux demandes de reconnaissance de P.P. qui ont été introduites à titre posthume pour les nommés DEVIVIER Raymond, Joseph et COLLARD Jean, François, Michel, René.

Il nous revient que ces deux dossiers n'ont pas encore été traités parce que vous auriez estimé devoir les examiner en même temps que ceux établis pour d'autres Résistants ayant appartenu au même groupement.

Vous nous obligeriez beaucoup si vous acceptiez de nous communiquer les noms de ces Résistants.

En possession de ces renseignements, nous pourrions peut-être vous aider dans vos recherches et vous permettre ainsi d'apporter à ces cas d'ensemble, la solution qu'ils comportent.

A vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de l'Etat, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Liquidateur National,

R. ADAM.

15 juillet 1955.

XXXXXXXXXXXX
xxxx 33.16.45.

38, rue du Taciturne.

EFF.5200/10592/JS.

Madame Veuve H. DEVIVIER-POTTIER
8, avenue Reine Astrid,
SPA.

Chère Madame,

Le Colonel Joset nous a transmis votre lettre du 11 courant.

Afin de nous permettre d'intervenir en votre faveur, veuillez nous dire à quelle commission de revision votre dossier ainsi que celui de votre fils ont été envoyés.

Nous vous prions d'agréer entretemps, Chère Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

G. DEWAMME,
Secrétaire National.

GEORGE A. JOSET
22, AVENUE DES GAULOIS
BRUXELLES

Bruxelles, 13 juillet 1957

Cher Monsieur Digny

Mon Père, devant s'absenter pour 48 heures, me demande
de vous transmettre cette demande : en réalité, c'est vous que cela
concerne, ces personnes étant membres de votre Groupement.

Personne ne doute que vous ferez de suite le nécessaire.
Avec nos remerciements et notre souvenir le meilleur.



Mon cher Dewatrieux,
Surtout bien donner
cette lettre la nuit
qu'elle compare.

Bien - toi,
G. A. Joset
14/7/57

Spa, le 11 Juillet 1955

Monsieur, le Colonel

no. 592

Confiante dans le bon accueil que vous avez toujours fait aux demandes qui vous ont été adressées, je me permet aujourd'hui de m'adresser à votre haute compétence, pour vous soumettre mon cas.

Mon fils, Desviver Raymond, Jos, Né: né à Spa le 28 sept: 1933, fusillé à la Citadelle de Liège le 5 Mai 1943 et, moi Potier Marie Louise, veuve Desviver Hector, arrêtée le 1^{er} Janvier 1943, libérée le 11 Juin 1943 faisaient partie du groupe de résistance des Partisans armés.

Depuis longtemps déjà, Monsieur Francis Nakahi, prisonnier politique a été reconnu définitivement; Monsieur Jean Dollard, a titre posthume, a été reconnu sous appel, le 19 Octobre 54. Ils étaient tout deux membre de notre groupe et travaillaient ensemble.

Pour mon fil et moi, peu après notre reconnaissance du 19 Octobre 54, Monsieur le Ministre a interjeté appel.

Depuis lors, je n'ai plus reçu aucune nouvelle.

Maintenant, Monsieur le Colonel, que je vous ai exposé les faits, je vous demanderai, si, en mon âge, mes infirmités

tes, ma situation pécuniaire, vous ne pourriez faire
quelque chose en ma faveur, pour avancer toutes
ces procédures en une fin favorable.

Certain que ma requête recevra bon accueil de
votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Colonel,
l'assurance de ma gratitude et parfaite considération.

Madame
M^r Hector Devicqz Tottier
Avenue Reine Astrid n.º 8
Spay

27 juillet 1955.

~~XXXXXXXXXXXX~~
xxx 33.16.45.

38, rue du Taciturne.

EFF.5200/10592/JS.

Madame Veuve H. DEVIVIER-POTTIER
8, avenue Reine Astrid,

S P A .

Chère Madame,

Suite à votre lettre du 19 courant, je suis intervenu auprès du Ministère de la Santé Publique et de la Famille au sujet de votre dossier de P.P. et de celui de votre fil

Vos dossiers ayant été demandés par un autre service, pour complément d'informations, on n'a pu me donner la date de fixation de la commission d'appel. Il me fut toutefois promis de fixer cette date dès que possible.

Veillez agréer entretemps, Chère Madame, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

G. DEWAMME,
Secrétaire National.

MINISTERE
MINISTERIE

DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST van den WEERSTAND

du dossier : III/10592
N° van het dossier :

Commission de Contrôle
Controle Commissie

RECOMMANDE — AANGETEKEND.

Ce document ne prouve pas que la qualité de Résistant Armé est acquise. Elle ne l'est que si aucune opposition n'est formulée dans un délai déterminé.

Seule une ATTESTATION délivrée par l'Office de la Résistance prouve que la qualité de Résistant Armé est définitivement reconnue.

de
van

Rue n°
VERVIERS straat, n°

à
te

M (Nom) DEVIVIER (Midi) (Prénoms) Raymond-Joseph-Hector
(Naam) (Voornamen)

rue Lixhe 36 n° à Spa
straat , n° , te

Province de Liège
Provincie

Résistant isolé (1). Membre du Groupement de la Résistance (1) .F.A.....
Afzonderlijk Weerstander. Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — ~~refusée~~ (1) en —
ning als gewapend Weerstander werd — toegestaan — — verworpen — ter
séance du 24 JUN 1948 194...
zitting van

..... Verviers le 24 JUN 1948 194.8
, den

Dit document betekent niet dat de hoedanigheid van Gewapenden Weerstander verworven is. Zij is het slechts indien geen enkel verzet aangetekend wordt in een gegeven termijn.

Het afdoen betekenen der hoedanigheid van Gewapenden Weerstander word alleen door een ATTEST door den Dienst van den Weerstand afgeleverd betuigt.

Pour le Président de la Commission,
Voor de Voorzitter van de Commissie,
Le Greffier — De Greffier,

T. S. V. P. — D. A. U. B.